

BON DE SOUTIEN – BULLETIN DE VERSEMENT 2011

Je fais un don de :

Les dons manuels effectués au profit de l'association ANDRE ROUSSEL ouvre droit à une réduction d'impôts de 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20% du revenu imposable du donateur (l'excédent éventuel peut être reporté sur les 5 années suivantes).

Je souhaite m'impliquer plus dans la vie de l'Association et deviens adhérent, moyennant le règlement de la somme de :.....

15 €

Je m'engage à me conformer aux statuts de l'Association (consultables sur simple demande)

Date et signature :

Je joins un chèque d'un montant total de :

Je souhaite recevoir plus d'informations sur l'association et participer librement à une première réunion.

Mes coordonnées personnelles :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail

Ce bulletin de versement et votre chèque libellé à l'ordre de Association ANDRE ROUSSEL, sont à adresser à

Association ANDRE ROUSSEL
Chez Groupe CEA
11, rue de Rochechouart
75009 PARIS